Du haut de mon mirador

Il n'est peut-être pas trop lard pour rappeler les paroles qui suivent, extraites du testament du communard Gustave Lefrançais, qui se montra toujours sceptique, d'ailleurs, à l'égard de l'anarchisme:

«Je meurs, de plus en plus convaincu que les idées sociales que j'ai professées toute ma vie et pour lesquelles j'ai lutté autant que j'ai pu sont justes et vraies. Je meurs, de plus en plus convaincu que la société au milieu de laquelle j'ai vécu n'est que le plus cynique et le plus monstrueux des brigandages. Je meurs, en professant le plus profond mépris pour tous les partis politiques, fussent-ils socialistes, n'ayant jamais considéré ces partis que comme des groupements de simples, mais dirigés par d'éhontés ambitieux, sans scrupule ni vergogne.

Pensons que face aux faits politiques actuels, la position du proudhonien Lefrançais resterait la même.

[|**– O –**|]

Dans les prisons américaines, condamnés à de lourdes peines, végètent encore 3.000 objecteurs de conscience. Vingt intellectuels anglais bien connus viennent d'adresser au président Truman une lettre collective réclamant l'amnistie en faveur de ces victimes de la démocratie rooseveltienne. Signalons parmi les signataires: Fenner Brockway, T. S. Eliot, A. Koestler, Bertrand Russell, G. B. Shaw, etc.

[|**– O –**|]

Une récente émission de la Radio «Réponse à Tout» était consacrée à la prostitution, émission nuancée, comme on le pense bien, mais où il fut dit des choses intéressantes. Entre autres, une participante à cette émission – Mme Joliot-Curie –

proposa de donner aux prostituées un statut légal, de les reconnaître comme exerçant un métier semblable aux autres métiers, avec droit aux assurances sociales, etc. Au fait, puisqu'on considère comme profession admise celle des entremetteurs qui proposent de mettre en relations en vue du mariage les lecteurs des journaux qui insèrent leurs annonces, on ne voit pas pourquoi, les maisons closes étant supprimées, on ne placerait pas sur le même pied que ces proxénètes patentés, les professionnelles de la prostitution. Quoi qu'il en soit de cette opinion, il paraît que des «mères de famille» des membres de Ligues de moralité publique, ont protesté contre cette émission – malgré le ton réservé de l'échange de vues auquel il donna lieu. Est-ce que nous allons être assaillis a nouveau par cette vague d'hypocrisie sexuelle qui niera la prostitution parce parce qu'on aura fermé, les maisons d'illusion? Il est vrai que le ridicule ne tue plus, en notre chère France.

[|**– 0 –**|]

D'ailleurs, ce n'est pas que chez nous que règne l'ignorance en matière de sexualisme. *Freedom* du 1er juin dernier, nous donne le compte rendu d'une réunion tenue à Londres ayant pour titre «Le Sexe et la Prostitution» où le conférencier a véhémentement attaqué l'attitude du gouvernement anglais quant au fait sexuel.

Cette attitude, basée sur la morale chrétienne, donne les résultats suivants: opposition à toute éducation sexuelle et ignorance des moyens de se préserver des maladies vénériennes – obstacles à la diffusion d'informations concernant la limitation volontaire des naissances (Birth Control) – lois contre l'avortement favorisant la clandestinité en cette matière, toujours plus profitable aux riches qu'aux pauvres, bien entendu – lois concernant «maisons de débauche» (disoderly bouses) qui donne à l'État des pouvoirs étendus lui permettant d'empiéter sur l'intimité et la liberté

individuelle. C'est ainsi que même à titre gratuit, recevoir chez soi des gens non mariés pour y faire l'amour, constitue un délit et la police se montre tracassière inquisitoriale à un degré inouï. Que serait-ce si l'État devenait l'unique propriétaire immobilier? — enfin privilèges réservés aux couples mariés légalement par rapport à ceux qui ne le sont pas (allocations familiales, secours médicaux, délivrance de passeport, indemnités et pensions en cas de divorce, etc.)

Le conférencier, Albert Craig, réclame la diffusion, comme nous le faisons ici, d'une éducation sexuelle intégrale. En attendant, nous devons prêcher d'exemple, dit-il, en abordant ces sujets avec autant d'intelligence et d'humaine compréhension que possible.

[|**– O –**|]

De quoi réjouir les non-conformistes en matière amoureuse!

Nous avons été comblés de renseignements concernant ces Orientaux qui meurent à 150 ans et même davantage, ayant épousé dix ou vingt ans auparavant leur septième femme et engendré une progéniture florissante autant que nombreuse. Voici que du Kentucky aux États-Unis, nous arrive la nouvelle du mariage d'un jeune homme de 18 ans avec une veuve comptant 79 printemps (veuve depuis 17 ans) sa voisine. Le certificat prénuptial a révélé chez l'un et l'autre une excellente réaction sanguine. Et ce n'est nullement une union intéressée, puisque la veuve en question perd, en se mariant, droit à sa pension de vieillesse.

Il y a aussi le mariage de Mistinguette (date de naissance. indéterminée), avec un jeune ténor italien. Mais ceci est une autre histoire.

Il est salutaire quand même que le «droit à l'amour pour les âgés» ne s'exerce pas à sens unique.

[|**– O –**|]

Dans *The Word* de juin, Alice Park s'occupe des enfants qui, en Angleterre, à l'aide d'armes à feu, supprimèrent soit leurs compagnons de jeux, soit d'autres personnes, et ce pour l'année 1944. Leur âge s'étage de neuf à 15 ans et leurs victimes d'un enfant de trois ans a... une grand-mère. Trois enfants, âgés de 12, 12 et 10 ans, ont même été condamnés, pour meurtre avec préméditation, à de sévères châtiments.

Et, dans la plupart des cas, les armes utilisées appartenaient aux parents. Et ce sont les parents qui en avaient appris l'usage à leurs enfants. À quoi il faut ajouter les armes-jouets, les jeux guerriers dont l'influence néfaste ne sera jamais suffisamment dénoncée.

[|**– O –**|]

Dans le *Daily Mail* du 1er juin dernier une correspondante qui signe «A colonial girl» déplore qu'à la prison. de Fresnes se trouvent des malheureux qui n'ont jamais été des traîtres ou des collaborateurs, mais qui sont enfermés sur la dénonciation de soi-disant patriotes dont l'héroïsme consiste à dénoncer, parce qu'ils les trouvaient gênants ou par jalousie tout simplement, des concurrents absolument innocents des faits qu'on leur reproche. Il faut que ces choses-là soient dites et diffusées. N'est-ce pas une honte de maintenir sous les verrous des gens contre lesquels aucune accusation ne peut être retenue?

Certes, la IVe République était belle... sous l'occupation.

[|**– O –**|]

Le même quotidien publie un compte rendu d'un ouvrage «Toute la vérité sur l'affaire de la Cagoule» (Librairie des Sciences et des Arts, 80fr.). dans lequel Joseph Désert raconte comment on assassina Marx Dormoy, l'ancien ministre socialiste

Il venait d'être libéré du camp de Vals et placé en résidence

surveillée à l'hôtel du Relais de l'Empereur, à Montélimar. Là une certaine Anna Mouraille, cagoularde, se présente à lui pour le consoler, elle gagna l'amitié et l'affection de Dormoy, sous le lit duquel, le 21 juillet 1941, elle plaça une bombe qui devait exploser à minuit, ce qui eut lieu, et l'ancien ministre fut réduit pièces! On ne sait ce que Anna Mouraille est devenue.

[|**– O –**|]

On lit cela et on passe. N'a-t-on pas, de l'autre côté de la barricade, à se reprocher des «liquidations» aussi criminelles. On lit cela, dis-je, et on apprend, sans s'en étonner outre mesure, que dans tel hameau de la Haute-Vienne, un ancien militaire avait fabriqué une machine infernale pour se débarrasser d'un mari gênant – pas tellement gênant puisqu'il ne s'était pas opposé aux relations que sa femme entretenait avec son futur meurtrier et, pour éviter une rupture, élevait avec les siens, l'enfant né de ces relations.

La machine infernale n'a pas donné les résultats escomptés, le mari est toujours vivant et la femme affirme n'avoir trempé en rien dans l'affaire. Évidemment.

Et, me dira-t-on, est-ce sur ce fait divers que vous étayez la thèse «pluraliste» de l'Unique? Bien sûr que non, notre thèse est à l'usage d'êtres raisonnables, possédant la maîtrise de soi, capables de passer contrat, et non de désaxés ou de demi-fous dont la place est tout indiquée dans des établissements psychiatriques.

[|**– O –**|]

Mme Bio De Casseres nous écrit qu'aidée de Winifred Duun, elle prépare une biographie de celui qui fut un des plus brillant collaborateur de *l'en-dehors* et qu'elle entend consacrer le reste de sa vie à l'immense tâche de mise en ordre de ses œuvres. Jeanne Humbert n'a pas non plus pensé que la mort de

son compagnon dût le faire oublier.

On nous accusera peul-être de sensiblerie, mais nous prétendons que de tels exemples sont réconfortants, consolants et nous reposent de l'insouciance, du j'm'en-foutisme et de l'insensibilité ambiante.

Qui Cé